



Lorraine - Champagne / Ardenne

Association
Régionale
pour l'Etude
de l'Histoire
de la Sécurité Sociale

13 rue de Bel Air 10120 SAINT GERMAIN
alain.benamou1@gmail.com



CNAHES Grand Est

11 rue d'Auxonne
54000 NANCY

06 73 56 45 08

cnahes.grandest@gmail.com

<http://cnahes.org/>

**Histoire du travail social
et de l'action sociale**

GROUPE DE PRÉPARATION DE LA 2^{ÈME} JOURNÉE DU COLLOQUE « Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ? »

du 7/11/2023 à Nancy au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Retour synthétique sur les idées échangées le 04/04/23

Rédacteur : Jacques Bergeret (édition du 1^{er} mai 2023)

Présents :

- Annick Biwert, coordination associations de solidarité de Nancy Métropole.
- Geneviève Pupil : Banque Alimentaire 54.
- Mme Renée Clause : Banque Alimentaire 54.
- M. Jean-Marc Dollet : Banque Alimentaire 54.
- Jean-Marie Morel : AD2S.
- Henri Molon : Arehss (ancien directeur de la Caisse de sécurité sociale 54).
- Francine Amadiou : Arehss (Vice-Présidente)
- Rollande Laureau Laplace : ATD Quart Monde.
- Mme. Pierrette Ruth : ATD Quart Monde.
- Mohammed Benchaabane : café social de Nancy et une association de solidarité de Lunéville.
- Jacques Bergeret : Cnahes et Arehss.

Excusés :

- Étienne Thévenin : Président du Conseil Scientifique de l'Arehss (par ailleurs directeur du département d'histoire de l'Université de Lorraine).
 - Albin Cayon : de la direction territoriale du Grand Nancy du CD.54 qui a donné son accord pour rejoindre le groupe de pilotage.
 - Dethorey Sandra, Conseillère en Économie Sociale et Familiale, Maison Des Solidarités de Jarville.
 - Corentin Barbier-Baumann : Fédération étudiante de Lorraine (FÉDELOR), Vice-président chargé de la défense des droits (pensait pouvoir se libérer).
 - Vianney Camus, Vice-Président FÉDELOR pour l'innovation sociale, gestionnaire des « agoraé ».
 - Jean-Marie Villela : Cnahes et Arehss.
 - Julie-Anne Hippert, Directrice, Direction Action sociale et insertion, CD.54.
- ATD Quart Monde a développé depuis longtemps une **pratique visant chaque fois que possible à ne pas se substituer aux personnes en difficulté pour prendre la parole et agir à leur place**. Proposition est faite que chaque organisation s'inspire de cela pour accompagner les personnes en situation de diverses formes de pauvreté et susciter, si elles en sont d'accord, des témoignages collectifs que nous pourrions valoriser le 7 novembre 2023 sous forme de tables rondes ou de groupes de parole thématiques. Prendre la parole en public, ce n'est pas simple, c'est parfois difficile même dans un petit cercle. En conséquence, nous ne devons pas minimiser le travail d'accompagnement que cela implique au sein de chaque association.

- ▶ **L'écologie comme levier de lutte contre les pauvretés** est un thème évoqué par Gabriel André, membre du cabinet de Mathieu Klein maire de Nancy et président de la Métropole du grand Nancy, comme pouvant être développé.
- ▶ Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, lors de la *Conférence territoriale de Nancy- Métropole*, s'est engagé à davantage aller vers les gens, notamment pour qu'ils puissent être les auteurs de demandes d'accomplissement de leurs droits, parce que beaucoup de gens ne font pas cette démarche. Cela suppose d'**aider les gens en situation de vulnérabilité et de précarité à s'exprimer**. C'est ce que nous voulons faire.
- ▶ L'association des petits frères des pauvres a décidé de travailler sur **les pauvretés générées la société qui se numérise à grand pas en laissant beaucoup de gens désemparés**. Elle a commencé à défricher le champ de **l'accompagnement au numérique pour les personnes âgées isolées**. Le repérage de personnes pouvant entrer dans la démarche avance bien.

« On a tout juste commencé à défricher le champ de l'accompagnement au numérique pour les personnes âgées isolées qu'on accompagne. On avance sur cette construction de journée de colloque en allant chercher les personnes en leur proposant qu'elles puissent témoigner et en les mettant en confiance. On a ainsi déjà repéré quelques personnes qu'on accompagne et on a pu déjà les mettre dans des situations d'aller vers d'autres personnes, de parler aussi de l'association, ce qui est était assez nouveau pour les personnes qu'on accompagne. C'est un premier pas. Les choses se clarifient avec la possible participation en provenance des équipes de Nancy mais aussi Lunéville et Pompey et des personnes qu'on commence à identifier. »

Le fait de disposer de la date du 7 novembre pour l'évènement en préparation est une bonne chose. Il n'est pas exclu de se retrouver avec d'autres associations sur d'autres thèmes que celui du numérique.

Le souhait est formulé de pouvoir échanger avec ATD-Quart-Monde sur leur expérience de valorisation de la parole des personnes et comment pouvoir les impliquer.

- ▶ La Banque Alimentaire propose :
 - ✓ d'aborder **les questions de pauvreté liées aux questions linguistiques** qui ne sont pas souvent évoquées alors qu'elles constituent un frein à l'évolution et constituent même une forme de pauvreté au regard des critères d'accès à l'emploi. M. Dollet, qui a l'habitude de travailler avec des personnes, notamment en difficulté pour des problèmes de langue, pourrait accompagner plutôt qu'une personne, un petit groupe d'apprenants qui accepteraient de parler sur la façon dont ils reçoivent les formations d'apprentissage du français et au-delà de l'appropriation des questions langagières bien utiles pour sortir de situations précaires.
 - ✓ qu'AD2S puisse faire une **présentation de ce qui est fait sur le département et maintenant sur l'ensemble de la région pour permettre à des personnes en difficulté d'avoir accès aux droits, c'est-à-dire comme un moyen de lutte contre la pauvreté** d'une belle efficacité, et l'intérêt de la cartographie qu'ils ont déjà mise en place et qu'ils vont continuer à mettre en place. * *Suggestion JB à Jean-Marie Morel : vois si c'est possible de coupler cela avec le témoignage collectif de bénéficiaires d'AD2S.*
- ▶ L'association de solidarité de Lunéville développe, à partir des questions linguistiques, **la question des pauvretés culturelles** comprises comme des écarts à combler entre une culture d'origine et celle du pays d'accueil pour s'insérer socialement et professionnellement.

« On ne voudrait pas que les arrivants soient simplement des consommateurs. »

On voudrait les associer beaucoup plus à la vie associative, à une certaine forme de citoyenneté un peu universelle, gérée sur les valeurs de la République. Mais avec l'arrivée des Ukrainiens, on a un groupe d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens d'à peu près 20 personnes. Il se trouve qu'on a eu la chance d'avoir parmi ces personnes-là, une Ukrainienne qui était professeur de langue française en Russie. Donc on a mis en place avec cette personne des cours à destination de ce public-là. Mais ceux qui étaient en guerre, que ce soit en Syrie ou en Irak, etc., et les Ukrainiens, la façon de passer avec eux un contrat moral pose quelques difficultés de compréhension. On est amené souvent à faire appel à celle qui interprète pour expliquer notre démarche.

Par exemple : on a un appartement qu'on nous demande de mettre à disposition sur la base de ce qui a été décidé par le conseil d'administration de l'association, selon lequel les personnes doivent avoir les mêmes droits que tout le monde et passer par les aides au logement, etc. Mais la personne tellement habituée dans son parcours à la gratuité de tout ne comprend pas que l'association lui dise : « ce n'est pas possible » ; et cela pose quelques problèmes lorsqu'on explique qu'il lui faut faire des démarches. Cela ne tient pas simplement à l'interprétariat et derrière l'apprentissage de la langue française il y a vraiment toute une culture à faire passer. Je ne sais pas encore le modèle ou le métamodèle qu'on voudrait mettre en place, Mais c'est vrai qu'on est en train de réfléchir là-dessus parce qu'on ne voudrait pas que ce soit aux dépens d'autres publics. » .../...

« Cela déborde la question des apprenants ; c'est plus le cadre sur lequel nous agissons : nous agissons parce qu'une partie aussi de la population est pauvre et que la pauvreté augmente. A Lunéville, nous étions avec 80 personnes, nous sommes à presque 350 ou 400 personnes actuellement. Cela fluctue parce qu'il y a des gens qui sortent et des gens qui entrent. Mais il y a quand même quelque chose qui manque. Je pense que la Banque Alimentaire a compris ça en mettant d'autres actions en place ; je ne sais pas si on peut appeler ça de l'accompagnement, mais au moins donner un cadre qui permette aux gens d'être dans une certaine dignité, de ne pas être simplement à recevoir dans une distribution sans qu'il y ait un intérêt pour leurs personnes ou pour leur famille. .../...

Il nous faut être attentif aux itinéraires de vie des gens qui n'ont pas choisi les événements dramatiques qui les amènent en France. Alors, on dit qu'on les accueille, parfois on prétend qu'on les accueille, peut-être qu'on ne les accueille pas si bien que ça. Mais eux, qu'est-ce qu'ils disent de cet accueil ? Alors, à ce sujet, est-ce que c'est possible de leur donner la parole ? »

- ▶ L'AREHSS propose de **creuser l'idée de pauvreté administrative** au sens de tous ces gens qui n'ont pas accès aux aides possibles qui sont prévues par le système administratif mais qui sont rendus difficiles d'accès en raison de l'empilement des lois et des textes au point que les gens n'y comprennent rien aspirent à une simplification et souhaitent l'intervention de tierces personnes pour les accompagner dans les démarches, ce qui était autrefois grandement fait par les assistantes sociales. Il existe une pauvreté liée à l'absence de ces tierces personnes pour aider.
- ▶ Le CNAHES et l'AREHSS : lors de cette deuxième journée, on souhaiterait que non seulement il y ait du témoignage collectif, mais aussi que les gens au regard de leur expérience :
 - ✓ osent dire les obstacles qui grippent les possibilités auxquelles ils aspirent ; osent développer un esprit critique pouvant aller jusqu'à la confrontation avec les associations, avec aussi les autorités, avec le système français, y compris d'assistance et tout ce que vous voulez ;
 - ✓ mais aussi disent en termes de proposition ce qu'il faudrait faire bouger de leurs points de vue. C'est cela qu'il faudrait aussi faire entendre dans le débat public et donc aux politiques.

Les associations, bien sûr, font un travail de nature analytique pour faire ressortir des choses parce qu'elles produisent de l'analyse de l'ensemble des situations, mais peut-être qu'en donnant davantage la parole aux gens pour qu'ils disent par eux-mêmes un certain de choses, ça renforcerait encore la voie de solution parce qu'on a mis un slogan pour le colloque en disant "*D'autres chemins sont possibles*".

- ▶ La Banque Alimentaire : au cours d'une journée, on peut aborder pas mal de sujets et ce serait le moment de **dire l'importance que peut avoir le bénévolat pour des personnes en situation de pauvreté et dans justement la création de liens sociaux et le fait de se sentir utile**. On a eu parmi nos bénévoles des personnes qui étaient en situation difficile et le bénévolat qu'on leur a proposé a eu une influence sur leur moral et sur leur façon d'aborder les choses, au bout du compte avec un impact extrêmement positif. **France Bénévolat** pourrait en parler mieux que nous, mais c'est quelque chose qu'il ne faudrait pas évacuer.
- ▶ Le CNAHES et l'AREHSS : La question de l'utilité sociale est une question assez centrale de pour toute personne : À quoi je sers à partir du moment où je ne suis pas dans un isolat, que je suis relié aux autres ? On parle beaucoup du travail, comme ces derniers temps à propos de la réforme de la retraite, mais plus largement, ce qui compte, c'est l'activité et l'activité sociale. On ne valorise pas suffisamment le bénévolat. **Il y a une pauvreté de reconnaissance du bénévolat qu'il faudrait faire reculer.**

« Peut-être qu'on pourrait faire une requête, enfin ça demande une réflexion, autour de l'évolution du statut des bénévoles et que les associations devraient non seulement pouvoir donner davantage visibilité au temps et aux compétences mises en œuvre dans le bénévolat, qui produit d'énormes économies pour la société, y compris pour la Sécurité Sociale, et surtout font énormément avancer les choses au regard de ce que les administrations, l'État, les collectivités sociales font de leur côté.

L'évolution positive et renforcée du statut de bénévole devrait permettre l'attribution de documents opposables à des tiers garantissant ce que la personne a acquis dans le bénévolat qui constitue une véritable école de la vie et que cela puisse être pris en compte ensuite sur des modes rapprochés de ce qui existe déjà avec des engagements comme le Service Civique ou autre, ou lorsqu'on prend en compte des expériences professionnelles. Le bénévolat ne devrait pas peser au même titre qu'un loisir indicatif dans un CV. Mais est-ce que les gens qui vivent le bénévolat le disent de cette façon ? C'est cela qu'il faudrait aussi vérifier. »

- ▶ L'association de solidarité de Lunéville évoque :
 - ✓ avec humour le rapport à l'alimentation ou à la distribution alimentaire. *Quand le ventre dit à la tête, une fois qu'il est bien rassasié, maintenant tu peux chanter !* C'est vrai que **quand on a faim, tout est confisqué et on n'a pas d'autres ressources que de palier à ça.**
 - ✓ **la culture du bénévolat et la critique qu'on peut émettre à son sujet de ne pas avoir été en suffisance responsable d'avoir mis en place des relais qui permettent à chacun de s'inscrire dans une utilité sociale.** La moyenne d'âge est assez élevée par rapport au temps où nous sommes inscrits dans une action de militants associatifs. L'appel aux bénévoles est difficile.
- ▶ Le CNAHES et l'AREHSS : l'angle de la question à privilégier tiendrait en ceci : pour des gens qui vivent des formes de pauvreté qui les isolent, **en quoi leur proposer de devenir bénévole et pour cela de les accompagner, pour qu'ils fassent la preuve de leur utilité sociale et que cela les fassent sortir de leur isolement en entrant durablement dans la relation avec d'autres, en quoi cela leur change la vie ?** Et démontrer qu'ils peuvent ainsi quitter des chemins incertains pour entrer sur un chemin qui devient positif aussi bien pour la représentation de soi que dans le regard que les autres portent sur eux-mêmes, et que cela change la vie.

- ▶ L'association de solidarité de Lunéville : la solidarité ne se réduit pas à l'hexagone. Comment faire le lien en direction des pays où on voit le développement des pays pauvres ? L'Association Interactive mène des actions par exemple au Sénégal et ailleurs, qui ont apporté un changement significatif dans les pays où ils sont investis. On pourrait peut-être aussi les associer pour savoir les démarches qui ont permis ce type de changement.

« On a des Syriens ou des Libyens qui demandent à participer. On les associe, il y en a qui se relaient pour tenir un petit café citoyen sur Lunéville ».

- * Ndr : l'international ayant déjà été abordé lors de la 1^{ère} journée du 12/02/22, notamment par les questions de nutrition, **la seconde journée est de principe centrée sur ce qui se passe à proximité** (Grand Nancy et Meurthe-et-Moselle) et pour des raisons pratiques liée au souhait de faire intervenir les experts des pauvretés que sont ceux qui les vivent.

- ▶ La Banque Alimentaire : **la pauvreté c'est se sentir en infériorité matérielle et intellectuelle par rapport à un environnement bien précis.**

Le sentiment de pauvreté ne doit pas être le même à l'international en fonction des pays qui existent. Il s'exprime chaque fois en fonction des éléments de comparaison par rapport à son environnement proche. Autrement dit : c'est se sentir en infériorité matérielle et intellectuelle par rapport à l'environnement auquel on est confronté.

- ▶ L'AREHSS : ce n'est pas facile de se déclarer pauvre. **Il faut parler des pauvretés cachées** qui sont le fait de tous ces gens qui essaient d'avoir une façade, mais qui ne mangent pas chez eux, qui ne chauffent pas et qui ne veulent pas s'avouer, se dire « je suis pauvre », alors que les gens du peuple les voient pauvres.

- ▶ Le CNAHES et l'AREHSS : il pourrait y avoir une table ronde de témoignages et réflexions sur **les stratégies positives pour sortir de l'isolement et comment faciliter davantage les possibilités pour les personnes en situation de diverses formes de pauvreté, d'être utiles à leurs propres yeux et aux yeux des autres**, non seulement en les associant, mais en les mettant aussi le plus rapidement possible sur orbite de leur capacité à faire des choses pour eux et pour les autres en position de responsabilité au sein des associations. Cela rejoint la question de la citoyenneté et **les formes de « pauvreté citoyenne »**. **Chaque fois, quand on parle de pauvreté, il s'agit d'en sortir**, par conséquent : quelles sont les voies qui permettent de sortir de la pauvreté citoyenne ? et donc d'aller vers un engagement sachant que la citoyenneté suppose de progresser dans le rapport à ce qui nous est commun et de s'occuper non seulement de soi-même mais aussi des autres.

- ▶ ATD Quart-Monde : on n'est pas obligé de faire une conférence et d'installer les gens sur une estrade. **L'idée de table ronde nous convient et l'idée aussi que des gens puissent intervenir même dans la salle, se lever et intervenir, c'est moins plombant que d'intervenir à une estrade. Autrement dit : la forme a aussi de l'importance.**

** Approbation générale. Il y aura lieu de discuter et s'entendre sur la manière de mettre en scène et de mettre en forme les diverses séquences à programmer, en fonction des sujets et du travail préparatoire accomplis dans chacune des organisations publiques et associatives.*

Éléments de cadrage en débat pour la journée du 7 novembre 2023 au CD.54

- ✓ **essayer de valoriser un maximum ce qui se fait et pourrait se faire sur le territoire de Nancy-Métropole et de Meurthe-et-Moselle en matière de lutte contre les pauvretés et recherche de chemins de solutions.**
- ✓ **organisation de tables rondes et/ou d'espaces de parole thématiques ;** Exemples évoqués :
 - la lutte contre les pauvretés numériques
 - sortir de la pauvreté de l'estime de soi et changer le regard des autres et notre manière de regarder les autres. Chaque fois il faut que quelqu'un anime avec quelques éléments à proposer au démarrage.
 - sortir des pauvretés linguistiques et culturelles.
 - surmonter les pauvretés administratives.
 - transformer la pauvreté de reconnaissance du bénévolat en atouts d'insertion sociale et professionnelle.
 - Les voies qui permettent le passage de la pauvreté citoyenne à la citoyenneté active comme levier de lutte contre l'isolement et l'engagement à améliorer ce qui nous est commun. * *Témoignage sollicité de l'association Citoyenneté Active Lorraine à partir des retours d'expérience.*
 - Les pratiques écologiques utilisées comme leviers de lutte contre les pauvretés.

Rappel :

- ✓ Le colloque « Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ? » n'est pas comme les autres en ce sens qu'il prend son temps et diversifie les moyens mis à disposition pour partager et échanger : Les journées au CD.54, mais aussi les pages régionales du Grand Est du site cnahe.org comportant la possibilité de les enrichir par de multiples contributions (à adresser à : cnahe.grandest@gmail.com). Par exemple, des textes, de petites vidéos qui peuvent rendre compte de témoignages individuels, des dessins, des peintures photographiées, des poèmes, du chant qui peut être du slam, etc. chaque fois autour du thème des pauvretés et si possible axé aussi sur les propositions de de solutions. Des approfondissements pourront être décidés ultérieurement sur des modes appropriés. L'idée d'une publication relative à l'ensemble des actions demeure.
- ✓ Le groupe de préparation est ouvert aux organisations publiques et associatives au fur et à mesure de leur engagement dans le projet commun.
- ✓ L'AREHSS et le CNAHES peuvent venir en appui des associations qui le souhaiteraient pour les aider dans la préparation d'une contribution ; cela en nous déplaçant ou en organisant une visioconférence Zoom.
- ✓ Les réunions mensuelles du groupe de préparation, en visioconférence, peuvent donner lieu à réunion complémentaire si nécessaire. L'objectif est d'être en capacité d'établir à partir de juin une programmation pour convenir avec le CD.54 des besoins en salles complémentaires à la salle de délibération déjà réservée et pour préparer la diffusion.

La prochaine réunion en visioconférence Zoom est fixée le :

Jeudi 4 mai prochain de 10h à 11h30.

L'important est de veiller à la représentation de votre organisation (pas nécessité d'avoir toujours les mêmes personnes). En cas d'impossibilité, vous pouvez envoyer quelques lignes d'information à Jacques Bergeret : cnahe.grandest@gmail.com qui seront portées à la connaissance des participants.